



SNUDI
FO
34

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
Professeurs des écoles, PsyEN EDA, AESH,
Contractuels de l'Education Nationale

FNEC FP
FO

COMPTE RENDU DE LA F3SCT mardi 24 septembre 2024

en présence de :

administration :

Véronique GERONES-TROADEC, A DASEN
Nathalie MASNEUF, Secrétaire générale
Didier JULIAN, Inspecteur santé sécurité au travail
Nicolas HEVIN, conseiller de prévention académique,
secrétaire administratif de la F3SCT 34
Jérémy SARNIGUET, conseiller de prévention académique

adjoint

David BERGERON, conseiller de prévention académique
Carole PERETTE Assistante sociale des personnels

représentants syndicaux :

4 UNSA , 4 FSU, 4 SNALC, 2 FNEC FP FO, 2 SUD

Ordre du jour :

1. Procès verbaux du 4/04 et du 25/06 2024
2. Point de situation et suivi des signalements dans le RSST
3. Rénovation énergétique et thermique au niveau des bâtis scolaires dans les collèges
4. Point de situation sur les PIAL ayant des difficultés de recrutement
5. Calendrier de la F3SCT

Après lecture des déclarations par les organisations syndicales, réponses de Mme Gerones-Troadec :

- L'administration a un réel souci de la qualité des conditions de travail ;
- Choc des savoirs : avec des groupes de « besoins » : pas de relégations de personnes ou d'élèves. On peut réunir les groupes en classe entière si besoin, développer des thématiques de travail en équipe éducative : pédagogie différenciée, zone proximale d'apprentissages...
- Ecole inclusive : Mme Côme a précisé que dans des cas très spécifiques, un rapprochement avec l'ARS permet de trouver des solutions. Par exemple, une solution a pu être trouvée pour un élève très perturbateur.

Commentaire FO : s'il faut une audience avec l'ARS pour chaque élève « très perturbateur », il va falloir prévoir beaucoup de réunions.

- Propositions de présentation de dispositifs d'aide à l'inclusion ; très déçue de voir une organisation syndicale quitter une réunion demandée par les organisations syndicales.

Commentaire FO : Seuls certains syndicats (UNSA, FSU et SNALC) ont fait cette demande, pas la FNEC FP FO. Nous, représentants syndicaux, recevons les signalements des personnels concernant leurs conditions de travail, la diffusion de formation ou d'informations sur les dispositifs existants pour l'aide à l'inclusion relève de la responsabilité des CPC, IEN, circo et non des représentants des personnels, nous ne sommes pas des conseillers en inclusion (voir notre communiqué à ce sujet).

1-Procès verbaux :

F3SCT du 4 avril 2024 : unanimité « Pour »

F3SCT du 25 juin 2024 : Le règlement intérieur de la FS qui prévoit que la secrétaire reçoive d'abord les compte rendus et qu'elle les valide avant transmission à tous.

Le vote a été reporté car l'administration a modifié les modalités de transmission du PV pratiquées

jusque là, sans en informer la secrétaire de la F3SCT.

2- Point de situation et suivi des signalements dans le RSST :

Longue discussion au sujet des réponses aux fiches SST qui sont parfois rédigées par les directeurs. M. Bergeron n'y voit pas de problème et explique que cela se fait dans d'autres départements ; car même s'ils ne sont ni les chefs de service ni responsables, ils ont le même niveau de compétences, de connaissance du risque et de la réponse et doivent s'assurer de la Santé et de la sécurité des personnels et des usagers.

Mme Masneuf : « Au sujet des fiches mentionnant uniquement « traité », on va demander à ce que la réponse soit plus explicite, mais pas non plus 15 lignes ».

commentaire FO : Il y a eu plus de 1100 signalements l'an dernier, soit une augmentation de 80% du nombre de signalements. Dans le 1er degré, plus de la moitié des signalements concernent des situations d'inclusion systématique compliquée. La plupart des fiches alertent sur des situations intenable par les enseignants, AESH et directeurs. Les directeurs ne sont pas chefs de service, ils n'ont pas à répondre aux fiches SST.

Hévin présente l'état des signalements 23-24 au 15-09-24 : 63 signalements depuis septembre. Il note qu'il est difficile de modifier les intitulés des fiches car cela va fausser les statistiques de l'année en cours. Lors de la saisie des fiches, il faut distinguer sécurité du travail (RPS) et sécurité au travail (d'ordre matériel).

Commentaire FO : les statistiques sont d'ores et déjà biaisées par un grand nombre de fiches classées en catégorie « autre » car les signalants n'ont souvent pas retrouvé leur situation dans intitulés proposés.

FNEC FP FO : « Peut-on changer l'ordre des risques et mettre en premier les plus fréquents ? »

Bergeron : « D'accord mais difficulté car il s'agit d'une application utilisée par les 1er et 2nd degrés ainsi que par les administratifs. La fréquence des risques n'est pas du tout de même type entre 1er et 2nd degrés. »

FNEC FP FO : « On a eu la surprise de découvrir 138 fiches transmises en septembre. Effectivement il y en avait de juillet mais beaucoup d'autres de octobre à février... Ce n'est pas possible de recevoir les situations au bout d'un an. »

Mme Gerones Troadec: « Les situations restées sans réponse depuis plus de 30 jours seront présentées en GT. L'avis de FO n'est donc pas nécessaire puisque l'administration a commencé à transmettre les fiches restées sans réponse il y a quelques jours. »

Commentaire FO : En juin 2024, la FNEC FP FO proposait un avis, qui exigeait la transmission de toutes les fiches restées sans réponse depuis plus d'un mois, et que chaque réponse soit précise, circonstanciée et surtout qu'elle apporte une solution réelle aux collègues. C'est suite à cet avis adopté à l'unanimité par tous les syndicats que ces 138 fiches restées sans réponses ont été transmises par l'administration. Dans plusieurs fiches, les collègues renouvellent leurs signalements en s'étonnant légitimement de ne pas avoir eu de réponse !

*Suite à la transmission de ces 138 fiches juste avant la réunion de la F3SCT, FO a donc proposé un nouvel avis demandant une réponse **rapide** à chaque fiche (cf déclaration FO). Toutes les organisations syndicales s'y étaient associées. L'administration a refusé de le mettre au vote. Envoyez nous la copie de vos fiches SST afin que nos représentants puissent en avoir connaissance et intervenir!*

Deux situations en collègue ont été étudiées, mais aucune situation d'école n'ayant été mise à l'ordre du jour, aucune fiche du 1er degré n'a pu être étudiée. Nous serons plus vigilants pour que

des situations du 1er degré soient également mises à l'ordre du jour dorénavant.

3 - Rénovation énergétique et thermique au niveau des bâtis scolaires dans les collèges :
Pas de visibilité car pas de planification terminée. Probablement à la prochaine séance.

4 - Point de situation sur les PIAL ayant des difficultés de recrutement :

82 PIALS dans l'Hérault

7 PIAL ont rencontré des difficultés de recrutement. (ex. : Pagnol). C'est mieux que l'an dernier (11/87) .

Mme Masneuf : « On a une problématique : le manque de qualité des candidatures. La préférence est à recruter moins et mieux plutôt que plus et mal. Il manque aussi des médecins, des infirmiers. »

Commentaire FO : toutes les organisations syndicales ont déploré le manque général d'AESH, leurs emplois du temps, la mutualisation et les salaires très insuffisants. A été constaté une perte de sens de l'activité quand les suivis des élèves se réduisent à 3h voire moins par semaine.

5 - Calendrier de la F3SCT :

Mise au vote de la visite d'un établissement. Le SNALC, absent de la réunion préparatoire du matin où les syndicats présents se sont mis d'accord pour un lieu, refuse la proposition de visite au collège Fontcarrade. Mme Marc, secrétaire FSU de la F3SCT, demande une suspension de séance. Après discussion entre syndicats et recherche d'un établissement du secondaire sur la thématique « gestion de la charge de travail et problématiques de santé, stress... », accord de tous pour visite du collège Fontcarrade.

Prochaine visite envisagée : conditions d'enseignement en milieu rural (Lodévois)

commentaire FO : la période où l'administration nous orientait vers des visites d'établissements axées sur le bâti est enfin terminée ! La FNEC-FP-FO se félicite de s'être toujours opposée à cette volonté de nous détourner des vraies problématiques. Plus personne ne peut nier que l'inclusion est LE problème central de l'institution. Bien d'autres points de réformes en cours sont également source de difficultés dans les écoles : loi Rilhac, évaluations d'écoles, réductions de tous les moyens de l'institution, et attente que les personnels en fassent de plus en plus avec de moins en moins.